

MAIRIE DE LE BOULOU

CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024 – 10

Séance du 20 décembre à 18h00

De 18h00 à 19h53

PRÉSENTS : François COMES Maire, Jean-Claude FAUCON 1^{er} adjoint, Rolande LOIGEROT 2^{ème} adjointe, Hervé CAZENOVE 3^{ème} adjoint, Aline MOSSÉ 4^{ème} adjointe, Carlos GREZES 5^{ème} adjoint, Stéphanie PUIGBERT 6^{ème} adjointe, Caroline ROCAS 8^{ème} adjointe, Claude MARCELO, Uriel BASMAN, Catherine PEYTAVI, Nadège HOFFMANN, Véronique GANDOU-NALLET, Pierre VERCLYTTTE, Patrick CORBIN, Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Patrick FRANCES, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Jean-Marc PACULL, Rose-Marie QUINTANA

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Robert DUGNAC à Hervé CAZENOVE, Esther GARCIA à Jean-Claude FAUCON, Alain VIGNES à Aline MOSSÉ, Anne LECLERCQ à Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Claudine MARCEROU à Jean-Marc PACULL, Jean-Christophe BOUSQUET à Stéphane GRAU, Florent GALLIEZ à Patrick FRANCES

De 19h53 à 20h25

PRÉSENTS : François COMES Maire, Jean-Claude FAUCON 1^{er} adjoint, Rolande LOIGEROT 2^{ème} adjointe, Hervé CAZENOVE 3^{ème} adjoint, Aline MOSSÉ 4^{ème} adjointe, Carlos GREZES 5^{ème} adjoint, Stéphanie PUIGBERT 6^{ème} adjointe, Caroline ROCAS 8^{ème} adjointe, Claude MARCELO, Uriel BASMAN, Catherine PEYTAVI, Nadège HOFFMANN, Pierre VERCLYTTTE, Patrick CORBIN, Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Patrick FRANCES, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Jean-Marc PACULL, Rose-Marie QUINTANA

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Robert DUGNAC à Hervé CAZENOVE, Esther GARCIA à Jean-Claude FAUCON, Alain VIGNES à Aline MOSSÉ, Anne LECLERCQ à Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Claudine MARCEROU à Jean-Marc PACULL, Jean-Christophe BOUSQUET à Stéphane GRAU, Florent GALLIEZ à Patrick FRANCES, Véronique GANDOU-NALLET à Rolande LOIGEROT

ABSENT EXCUSÉ : Alain GRANAT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Claude FAUCON

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

.....

Intervention de Monsieur François COMES

Au niveau du secrétariat de séance, je fais appel à candidature et vous propose Monsieur Jean-Claude FAUCON. Y-a-t'il un autre candidat ?

Monsieur Jean-Claude FAUCON est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Nous allons procéder à l'adoption du procès-verbal du 03 décembre 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Je vous propose comme auxiliaires de séance, Monsieur Guillaume BENHAIEM, directeur général des services, Madame Alexandra GOUZY pour le suivi de la retransmission, Madame Hélène HOMS pour la partie finances et Madame Véronique MOUNIER pour la partie secrétariat.

Avant de commencer l'ordre du jour de la séance, je voudrais revenir sur le cataclysme qui a eu lieu à Mayotte. Une journée nationale est programmée pour lundi 23 décembre, et je vous convie aux alentours de 11 heures devant l'hôtel de ville pour rendre hommage aux victimes du cyclone Chido qui a dévasté le département de Mayotte le 14 décembre dernier. Les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics.

Au début de ce conseil municipal, je souhaitais quand même que l'on observe une minute de silence pour les victimes de ce cataclysme qui a fait un grand nombre de blessés et de disparus.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, est-il prévu que la commune participe à une opération de solidarité, financièrement ou autres ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est un sujet qu'il va falloir regarder dans les prochaines semaines.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

L'association des Maires n'a rien proposé ? En général, ils sont réactifs.

Intervention de Monsieur François COMES

Je n'ai pas eu le temps de regarder mais nous allons nous y associer aussi.

Je vais également vous demander de modifier un peu l'ordre du jour pour faciliter les dispositions de la soirée. Nous allons commencer par les finances, ensuite par l'urbanisme, les ressources humaines, l'éducation jeunesse et nous terminerons par l'assainissement.

7 - EXPLOITANTS DE TAXIS - TAXE DES EXPLOITANTS DE TAXIS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Il vous est proposé de maintenir la redevance de l'année dernière, à savoir 250 € la place pour l'année 2025.

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** la taxe des exploitants de taxis au titre de l'exercice 2025

8 - MISE A JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DE CREDITS DE PAIEMENT (APCP)

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Les autorisations de programme sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

On a les deux en-têtes jaunes qui nous concernent essentiellement cette année.

Par rapport au débat d'orientations budgétaires, on a modifié les autorisations de programme suite aux discussions que nous avons eues ensemble pour ne pas laisser apparaître des autorisations de programme sur des années à

venir. On a enlevé la maison pour tous, en laissant uniquement les 200 000 € qui vont courir au niveau des crédits de paiement cette année.

On a aussi rajouté le cinéma qui ne figurait pas.

Et sinon, il n'y a pas de changement avec le débat d'orientations budgétaires.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Effectivement, j'ai vu que vous aviez rajouté le cinéma et cela me paraît être une bonne idée.

Vous dites qu'il n'y a pas de changement, mais il y a beaucoup plus d'éléments que lors de la présentation du débat d'orientations budgétaires et certaines opérations réapparaissent.

A savoir, sur l'opération 15 « plan arbres renaturation », vous ne mettez pas de crédits sur l'année 2025. Il n'empêche que c'est quand même une autorisation de programme.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Cela ne figurait pas sur le débat d'orientations budgétaires. On n'avait pas mis les opérations où il n'y avait pas de crédits de paiement sur l'année. Après discussions, nous les avons remis afin que cela reste bien en crédits de paiement.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

J'ai quand même noté quelques différences en ce qui concerne les grosses opérations pour lesquelles il n'y a pas de difficultés majeures. L'école maternelle arrive à son terme, le montant de l'école primaire est à l'identique.

L'opération 005 « cadre de vie des quartiers », vous aviez prévu une enveloppe de 100 000 € quand vous avez mis en place les comités de quartiers. Donc, je suppose que vous avez fait un recensement des besoins évoqué lors de ces réunions. Et je vois que vous retirez 65 000 €. Cela signifie que 35 000 € suffisaient largement pour les demandes évoquées lors des comités de quartiers ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Oui, il y a eu des travaux effectués sur un parc. Beaucoup de choses vont se faire en régie. Il n'y a pas un réel besoin d'investissement.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

La régie reste quand même de l'investissement, je vous le précise.

Vous avez mis en place des comités de quartiers tardivement mais c'est déjà une bonne chose. Vous avez fait deux réunions. Des besoins ont été recensés dès que vous avez établi, via des tableaux et c'était plutôt pas mal. Mais je vois qu'au final, on met cette année 10 000 € et je suis un peu étonné de la faiblesse du montant par rapport à des besoins qui ont été remontés.

En matière d'extension de la vidéo protection, et nous allons en reparler au niveau de la Gendarmerie.

Monsieur le Maire vous mettez en avant vos efforts en matière de sécurité, et pour la vidéo protection, je vois que l'on engage uniquement au titre de 2025 30 000 €. A quel correspond ce montant ? Je suppose que ce ne sont pas de nouvelles caméras.

Intervention de Monsieur François COMES

Un marché devait partir sur le remplacement de certaines caméras en centre-ville.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Elles étaient en panne.

Intervention de Monsieur François COMES

Il fallait remplacer coûte que coûte et que le marché se faisait en plusieurs étapes. Je ne connais pas le détail de ce qui a été fait.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ce qui est étonnant dans cette opération, c'est que vous aviez évoqué dès le début du mandat 220 000 € qui étaient prévus. Au final, on se rend compte qu'il y a 38 000 € qui ont été mis alors que le constat a été fait en 2021 au moment où la SCOPELEC « a fondu les plombs ». Cela veut dire que depuis quatre ans, on met uniquement dans la vidéo protection que 38 000 €.

Je trouve cela étonnant, compte tenu des besoins de la commune, compte tenu du fait que Monsieur CAZENOVE nous avait évoqué la dernière fois, que pratiquement la moitié des caméras étaient en panne ou en dysfonctionnement.

Je ne comprends pas qu'il y ait un montant si faible.

Intervention de Monsieur François COMES

Il fallait obtenir le financement avant de lancer le reste des opérations

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

En attendant, cela n'avance pas et c'est dommage.

Là où j'insiste et nous en reparlerons tout à l'heure c'est en matière d'éclairage public. Je constate que l'opération a totalement été abandonnée, on a zéro au titre de 2025. C'est dommage. On devait équiper la commune en LED pour réfléchir à une nouvelle solution, je vois que cela ne sera pas pour ce mandat.

Intervention de Monsieur François COMES

Nous en avons fait un petit peu, mais c'est un coût générique sur l'ensemble du budget, et il fallait équilibrer le nôtre.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

La place André Maratrat, je pense que c'est le parking.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est la place qui a été faite avec la communauté de communes.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Je ne comprends pas. Cette place est terminée depuis un an et demi. Cette année on ne met rien et on reporte sur l'année suivante 78 000 €. Alors que sur cette opération, toute la partie « dénaturation » était scindée en deux, à savoir la communauté de communes prenait une partie et nous prenions l'autre. Je ne comprends pas pourquoi finalement on ne le solde pas cette année, alors que l'opération est terminée.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Je me permets juste de donner un éclaircissement sur la place André Maratrat. C'était une opération sous maîtrise d'ouvrage de la communauté, et pour laquelle nous nous étions engagés à verser un fond de concours.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

J'ai fait une confusion car les deux sont liés. Je parlais de la place du Souvenir qui est effectivement terminée depuis un bon moment. On reporte 78 000 € sur 2026. La place Maratrat qui est terminée aussi et pour laquelle on a bénéficié d'une moitié de participation de la communauté de communes, on reporte encore 27 000 € sur l'année 2026 pour des opérations qui sont terminées depuis un an demi et qui ont été inaugurées.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Je vais tout vous redonner dans l'ordre.

Opération 013 place du Souvenir – renaturation, c'était le projet d'acquisition et de réalisation d'un parking sur lequel la municipalité s'oriente vers une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée par la SPL qui fait partie d'un point que vous avez dans l'ordre du jour. Ce qui était prévu à hauteur de 650 000 €, si la commune l'avait fait directement par ses propres moyens, l'acquisition des terrains et la réalisation de ce parking.

Depuis, au regard de la volonté politique de Monsieur le Maire de faire attention par rapport à son plan pluriannuel d'investissement, il avait été dit on va le temporiser pour l'instant, et on voit s'il y a une solution alternative. Dès lors, il a été réduit de 200 000 € au niveau du programme et on se retrouve juste avec la limite des crédits de paiement de ce qui a été consommé, c'est-à-dire l'acquisition des terrains.

L'opération 014 place André Maratrat, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, il s'agissait d'un fond de concours à verser dont on est en attente, en fonction des subventions qu'eux-mêmes ont eues sur le solde que l'on doit leur verser. On avait versé un acompte. A priori, on met 50 000 € car il nous semble, même si ce n'est pas encore officiel que c'est l'enveloppe que l'on devrait sortir sur le budget 2025.

L'opération 015 plan arbres renaturation, Je vais laisser la parole à Monsieur le Maire. Au plan pluriannuel d'investissement on était parti sur 190 000 € pour ce programme. Il y a une réduction de crédits....

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Ça va être compliqué pour Monsieur le Maire de répondre car je n'ai pas encore posé la question. Quel constat faites-vous ? On était parti sur 190 000 €. Vous annoncez plus de 400 arbres. La première révision moins 140 000 €. On part sur 50 000 € et on reporte 48 000 € sur l'année 2026.

Est-ce que l'effet d'annonce n'était pas trop important pour la commune du Boulou ?

Intervention de Monsieur François COMES

Pour répondre à votre question, les 400 arbres on y est déjà et c'est établi. Sous couvert de ce que connaît Monsieur FAUCON, le Département doit nous fournir avec la pépinière départementale courant 2025. Il y aura des adaptations qui se feront en fonction des évolutions des marchés à venir.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Vous allez replanter 400 arbres ?

Intervention de Monsieur François COMES

On ne va pas replanter 400 arbres. Le programme était prévu pour 400 arbres, on y est, on va terminer et s'il y a 450 arbres, il y en aura 450.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Sur l'opération 017 réhabilitation salle Jean Moulin qui est attribuée à la police municipale. Il reste 33 000 € sur 2026. Qu'est-ce qui a été fait exactement sur les montants engagés de 100 000 € ?

Intervention de Monsieur François COMES

Normalement, les travaux sont terminés. Concernant le mode de paiement, je ne sais pas où en sont les factures.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Quels travaux restent à effectuer ? Quels travaux sont réalisés ?

Intervention de Monsieur Hervé CAZENOVE

Il reste le mobilier à livrer

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On va formuler autrement. Qu'est-ce qui a été fait ? Les travaux consistaient en quoi ? Monsieur CAZENOVE, nous n'avons pas vu les locaux. Quels travaux ont été faits ? Le montant est quand même peu élevé.

Intervention de Monsieur François COMES

L'inauguration n'a pas encore eu lieu. Nous vous ferons visiter à ce moment-là.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

D'accord, mais dites-nous en conseil municipal les travaux qui ont été faits. Vous le savez quand même ?

Intervention de Monsieur Hervé CAZENOVE

Les caméras et la vidéo protection ont été remontées au premier étage. Tout le reste a été aménagé, à savoir les douches, les vestiaires, les casiers et une cuisine.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est l'application du code du travail, notamment en matière d'aménagement des locaux professionnels.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Au départ, l'opération était estimée à 160 000 €. Il y avait une partie importante qui concernait le PC. On allait s'équiper en matière de surveillance. On est bien loin du montant envisagé.

Donc, est-ce que l'on a réellement acheté le matériel que l'on souhaitait acheter ? Vous parlez de mobilier, etc..., cela explique la faiblesse du montant.

Intervention de Monsieur Hervé CAZENOVE

Le PC a été acheté.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Le serveur est dans les 66 000 € ? L'opération est terminée ?

Intervention de Monsieur Hervé CAZENOVE

Oui. Tout est prêt pour l'inauguration, il ne manque que la date à fixer.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Je suis ravi d'apprendre que la rénovation des locaux a été faite. C'est dans l'intérêt du personnel pour leurs conditions de travail.

Je suis ravi d'apprendre que le PC caméras vidéo de surveillance est opérationnel.

Sauf que la base de ce dispositif n'est pas du tout efficiente sur la commune. On reporte encore le maximum d'investissements en termes de vidéo protection sur l'année 2026.

Pour moi, il y a quand même un dysfonctionnement. Ce n'est pas possible de se satisfaire de ça à l'arrivée de la fin du mandat. D'autant plus que les difficultés avec la SCOPELEC ont été abordées dès le début du mandat en 2020/2021. On ne sait pas ce qui a été fait. On ne sait pas, à l'heure actuelle, combien il y a de vidéos qui peuvent être opérationnelles et en service.

Il y a un bel équipement pour les agents. Sauf que pour la vidéo protection il n'y a rien de fait.

C'est pour ça que, Monsieur FRANCES le mettait tout à l'heure en parallèle, vous dites que la sécurité a été la pierre angulaire de votre mandat, d'accord, vous avez rénové les locaux de la police municipale. Mais pour la vidéo protection, concrètement rien n'a été fait sur ce mandat-là.

Intervention de Monsieur François COMES

Ce que je peux dire c'est qu'une étude de marché pour la vidéo protection a été menée pendant quelques mois. Avec la gendarmerie nationale, avec la PAF on avait besoin d'avoir aussi une vision un peu élargie sur les entrées de ville et notamment sur les périphéries. Tout cela a fait l'objet d'une étude qui a été menée depuis quelques temps et de lancer le marché avec la recherche des financements.

Tout cela est en cours et se fera dans les mois à venir.

Pour le coup, le financement est important dans la mesure où pour aller sur les caméras des extrémités de ville, on y met également la fibre, cela ne se fait pas comme ça.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On va être clair sur ce que l'on dit et que ce soit bien entendu. Avant de parler d'extension de la vidéo protection comme vous l'aviez évoqué, on vous avait dit « déjà que l'on utilise ce que l'on a et que ça fonctionne ».

Ce que l'on vous dit, c'est qu'en quatre ans les caméras qui ne fonctionnaient pas en cours d'année 2020/2021 avec un défaut d'entretien de la part de la SCOPELEC, on n'a toujours rien fait. Là, il n'y a pas besoin ni de subventions, ni de marchés. Il suffit juste de faire intervenir. On trouve cela dommageable car on a moins de caméras que l'on avait il y a quelques années qui fonctionnent.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

J'étais absente lors du dernier conseil municipal. J'ai presque envie de formuler un vœu pieux pour 2025, à savoir que ce conseil municipal était prévu le 17, nous sommes le 20. Techniquement, vous aviez le temps de préparer les questions qui ne manqueraient pas de tomber. On a une liste et je ne poserais pas plus de questions car évidemment la question de la sécurité est au cœur des préoccupations. Il y a un certain nombre d'incivilités, il y a ce problème d'éclairage public, on ne va pas refaire les quatre dernières années qui se sont écoulées.

Je ne vais pas aussi parodier la chanson française « que reste-t'il de nos amours, que reste-t'il de votre programme », car nous en sommes un peu là.

A part, les arbres, on savait que c'était le plan phare, mes félicitations, mais je ne sais pas si nous avons eu le bilan entre les arbres coupés et ceux qui ont été plantés.

En ce qui concerne 2025, est-ce que vous serez un peu plus au fait de vos dossiers ? Est-ce que vous pourrez un peu mieux justifier les dépenses ?

Car finalement ce qui n'est pas fait au détriment des habitants, ce sont des choix financiers qui ont été faits, qui étaient très hasardeux. Nous n'avons pas cessé de vous le dire, et cela continue.

Donc, je voulais m'assurer que vous serez, au moins sur la dernière ligne droite de votre mandat, plus scrupuleux.

Intervention de Monsieur François COMES

J'entends bien ce qui vient d'être dit et nous essayons d'être plus scrupuleux. Nous y travaillons avec Madame MOSSÉ et l'ensemble du personnel.

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal **DECIDE PAR 18 VOIX POUR ET 10 VOIX CONTRE** (Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Anne LECLERCQ, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Jean-Christophe BOUSQUET, Florent GALLIEZ, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Jean-Marc PACULL, Rose-Marie QUINTANA) la mise à jour des APCP

9 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2025

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Lors de cette présentation, vous aurez l'occasion de découvrir de manière plus approfondie que lors du débat d'orientations budgétaires les priorités et les projets pour l'année à venir, ainsi que les ressources financières allouées à chaque domaine et utilisée pour le bien-être de tous.

Le budget primitif pour l'exercice 2025 est proposé en section de fonctionnement en équilibre à hauteur de 7 227k€, soit une progression de 3.3% par rapport à 2024.

Les dépenses réelles sont proposées à hauteur de 6 978k€, soit une hausse de 4%.

Les recettes réelles sont proposées à hauteur de 7 181k€, soit une hausse de 3.5%, dans une approche prudente au titre du budget primitif et compte tenu des différentes incertitudes qui nécessiteront une actualisation de ces précisions au moment du budget supplémentaire.

Comme l'année passée, les recettes de fonctionnement de la commune proviennent à 84% des impôts, les dotations de l'État ne représentent plus que 10% des recettes. Enfin et pour les plus notables, les produits des services et du domaine ne représentent que 4% des recettes.

Où va l'argent ? En matière de dépenses réelles de fonctionnement, les dépenses de gestion représentent 27% des dépenses inscrites au budget primitif contre 24% sur l'exercice précédent, la masse salariale représentent 60% des dépenses contre 59% sur l'exercice précédent, 10% pour les autres charges de gestion courante en stabilité relative, et 2% pour les frais financiers contre 4% l'an passé.

Pour quels services :

- culture, vie sociale, sports et loisirs 6%
- l'enseignement 5%
- la prévention et la sécurité 4%

En fait l'analytique n'est pas encore faite cette année sur la masse salariale. L'année prochaine, ce sera beaucoup plus affiné par rapport à ces pourcentages car nous aurons vraiment la masse salariale qui correspondra à chaque service, donc beaucoup plus parlant.

- les services généraux 17%
- la mobilité 1%
- les opérations financières dont la masse salariale 63%, forcément car ce n'est pas dispatché

Je rentre un petit peu dans les détails.

Au chapitre 011 charges à caractère général, le budget sera de 1 843 900 €, soit une hausse de 8.83% due essentiellement aux constructions modulaires de l'école élémentaire. Il est demandé à tous les services une grande vigilance concernant leurs besoins en essayant de faire mieux tout en maîtrisant les coûts.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Les constructions modulaires sont sur quelle ligne ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Dans autres locations 61 358 pour 282 700 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

J'ai vu un montant qui augmentait et je me doutais que c'était ça. On avait 24 000 € l'année dernière de liquider. Pourquoi ne pas rajouter les 300 000 € correspondant aux constructions modulaires ?

Ça baisse tous les conseils.

Au départ, on était parti sur 360 000 €, cela a été revu à la baisse à 294 000 €

Au chapitre 012 charges de personnel, on passe à 4 179 000 €, soit une hausse de 1.8%, en incluant le GVT et une revalorisation du régime indemnitaire le RIFSEEP et l'ISFE pour la police municipale.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Je voudrais revenir sur le chapitre 011. A la ligne qui correspond à « fêtes et cérémonies », on passe de 130 000 € à 109 000 €. Est-ce que cela englobe le budget culturel de la commune ou pas ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Oui, ça englobe tout.

Le chapitre 014 atténuations de produits, c'est à l'identique de l'année dernière, soit 91 400 €

Le chapitre 42 ordre de transfert, ce sont les amortissements. Cette année ce sera 248 700 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous allez très vite sur les chapitres. Excusez-nous, on a un peu de mal à suivre.

Le chapitre 012, vous prévoyez une augmentation de 77 360 €, cela englobe le GVT, vous l'avez dit. Est-ce que cela englobe les recrutements prévus, notamment le chef de pôle, l'adjoint aux services techniques.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Ces trois recrutements sont comptabilisés.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est compensé par combien de départs en retraite ?

Parce que l'écart serait plus marqué et c'est là où je voulais en venir. Si on compte le GVT, on est en général autour de 1.5% - 2%. Il semblerait d'après votre estimation, mais j'ai un léger doute et on le verra si vous faites des décisions modificatives, ce qui est assez fréquent sur cette ligne, que l'impact des recrutements serait relativement faible.

On sera vigilant sur les décisions modificatives.

Intervention de Monsieur François COMES

On essaie aussi de favoriser des mouvements internes

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, vous dites des mouvements internes, c'est-à-dire des promotions internes ?

C'est-à-dire que les postes que vous avez prévus de pourvoir vont être en interne ?

Intervention de Monsieur François COMES

Pas que, mais cela peut

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Donc, combien y a-t-il de recrutements en interne ?

Intervention de Monsieur François COMES

Ce n'est pas encore finalisé

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous nous dites vouloir privilégier l'Interne, donc Je pensais qu'il y avait de l'Interne avec des décisions prises.

Intervention de Monsieur François COMES

Sur les trois recrutements à venir, il y en a un qui est en interne et qui est validé.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Sans connaître le nom, mais vous pouvez nous communiquer le poste.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est le poste « pôle performance »

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est-à-dire que c'est quelqu'un qui était rémunéré déjà par la Mairie ?

Intervention de Monsieur François COMES

Par la Mairie et par la communauté de communes.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ce n'est pas en interne. J'ai deviné qui c'était.

Quand on parle d'interne, c'est interne à la collectivité de la commune, pas au Département et au territoire français. C'est quelqu'un qui change de poste en interne. Ce n'est pas quelqu'un qui était rémunéré par la communauté de communes et qui intègre la commune. Ce n'est pas interne.

Intervention de Monsieur François COMES

Il y avait une participation de la commune.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je sais bien, participation, nous n'étions pas employeur.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Je vais revenir sur la ligne 65311 indemnités de fonctions. Je vois qu'elles ont bondi de 15 000 € sur l'année.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Sur le chapitre 65, une hausse de 6.25%. On arrive à 725 000 €. On attend des orientations des établissements publics pour lesquels on adhère. Ce ne sont pas les augmentations qu'il risque d'y avoir.

Pour le compte des indemnités de fonctions des élus, nous sommes passés à huit adjoints, avec les augmentations au niveau du point.

Le chapitre 66 charges financières pour 135 000 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous pouvez préciser les charges financières ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Ce sont les intérêts de la dette

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ce sont les intérêts que vous avez estimés après le déblocage du prêt de 1 200 000 € ?

J'espère que cela a été intégré sur le budget.

Donc, les 135 000 € correspondent à tous les intérêts d'emprunts pour tous les prêts en cours au titre de l'année 2025 ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Et le prêt qui doit être débloqué

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Dont le prêt de 1 200 000 €, c'est ça ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Oui.

On passe aux recettes de fonctionnement

Au chapitre 013 atténuations de charges pour 100 000 €. Ce sont les indemnités journalières, les remboursements de personnel

Au chapitre 42 les ordres de transfert entre sections pour 46 000 €. Ce sont essentiellement les travaux prévus en régie et la neutralisation des amortissements.

Au chapitre 70 les produits de services pour 280 174 €. Une hausse de 8% dans le réajustement des redevances d'occupation du domaine public, ce qui n'était pas demandé il y a deux ans.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je suis étonné de l'augmentation et je voulais vous demander des explications.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

C'est un rattrapage. Il n'y avait rien eu en 2023

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pourquoi ?

On parle bien des droits de terrasses ? Les commerçants payent

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Je n'ai pas la réponse

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Au niveau des droits de terrasses, je ne m'explique pas la différence. Il faudra nous la communiquer. Est-ce que vous avez effectué des re métrages pour chacune des terrasses pour 2024 ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Oui, la police municipale a effectué ces re métrages. Je ne pense pas que ce soit la différence.

Au chapitre 73 impôts et taxes pour 756 600 € dont le réajustement de la compensation attribution de la communauté de communes par rapport à la CLECT

Au chapitre 731 la fiscalité locale pour 5 226 800 €, soit une hausse de 2,6% avec une prévision prudente de 2% d'augmentation des bases du foncier et une légère augmentation du versement du Casino

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Par rapport au foncier, on en avait parlé il y a quelques années, si je ne dis pas de bêtises c'est 2024 la fin de l'exonération de la taxe foncière pour la Rourède. Cette exonération était sur quinze ans pour les primo accédants. Est-ce que l'on a une idée de l'impact que cela peut avoir sur la fiscalité directe locale ?

Vous n'êtes pas censés savoir ça non plus, mais pour une exonération de ce type, ce sont des logements sociaux et c'est exonéré sur une plus longue durée. Là nous n'avons pas la main. On ne perçoit pas de compensation dans le cadre de logements sociaux.

Il y avait une fin d'exonération qui s'appliquait logiquement pour 2024.

Je voulais savoir quel avait été l'impact car il y a quand même pas mal de maisons ?

Intervention de Monsieur François COMES

Il y a des ventes de l'office 66 à des particuliers

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Cela ne remet pas en cause l'exonération

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Je n'ai pas du tout l'information

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous nous direz la prochaine fois.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Au chapitre 74 dotations et participations, une hausse de 11,6% c'est la dotation pour le recensement de 15 000 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Au niveau des dotations, vous nous aviez annoncé au moment du débat d'orientations budgétaires que vous envisagez une baisse des dotations de l'État de 100 000 € en matière de fonctionnement.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Pour l'instant, nous ne l'avons pas mis. On verra au niveau du budget supplémentaire tout ce qu'il va falloir réajuster.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous n'avez pas anticipé la baisse ? C'est quand même étonnant car au moment du débat d'orientations budgétaires, vous nous avez dit « on compte 100 000 € de moins ».

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Nous avons dit que nous étions dans des incertitudes sur le budget par rapport à ça. Puisque nous avons su effectivement qu'il était très possible, quand ce budget va être voté, et que pour l'instant c'est dans le tiroir de l'État, que Le Boulou serait concerné par une baisse de 100 000 €. Nous n'avons aucune information réelle de ce qui va se faire aujourd'hui et pour l'instant nous n'en n'avons pas tenu compte.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je comprends. Après il y a un principe dans le budget qui s'appelle la prudence. Quand on entend qu'il y aurait un désengagement financier de l'État vis-à-vis des collectivités pas que locales, mais départementales et régionales, il est de bon aloi d'être prudent et justement de réduire les recettes. En général, c'est ce que l'on fait dans ce cas-là. Vous aviez l'information au moment du débat d'orientations budgétaires en estimant cette baisse de 100 000 €, et vous n'en tenez pas compte au moment du budget, je trouve cela dommage.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Au chapitre 75 autres produits de gestion courante pour 105 660 €, soit une baisse de 7,8% sur les revenus des immeubles.

Avez-vous d'autres questions sur le budget de fonctionnement ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

De façon globale, vous avez mis des opérations en place pour réduire la consommation d'électricité, je ne vais pas revenir sur l'éclairage public. Mais je pense par exemple aux ombrières au niveau de l'école maternelle à des mesures prises sur l'école maternelle pour elle-même pouvoir réduire la consommation. Est-ce que l'on a une idée de l'impact sur la facture d'électricité ?

Intervention de Monsieur François COMES

J'ai demandé une simulation à nos services internes. Mais avec ENEDIS, cela prend un peu de temps. Le temps d'avoir les contrats in fine en ce qui nous concerne, ce sera dans les prochains mois.

Je pousse à la question régulièrement pour connaître notre économie d'échelle pour les mois et les années à venir.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Avec Linky, on peut avoir les consommations journalières

Intervention de Monsieur François COMES

Totalement. Nous avons fait la demande.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

En matière d'investissement, les crédits de paiement proposés cette année s'établissent à 3 774 000 € dont 3 334 000 € rattachés aux autorisations de programmes.

Il y a une différence de 400 000 € qui représente le volet des dépenses financières pour 263 000 € pour le remboursement du capital, 46 000 € d'écritures d'ordres, 74 000 € liés aux travaux de la REUT qui ne sont pas pris en compte dans le budget assainissement et 17 000 € de dépenses diverses non rattachées à un programme. L'investissement est tourné vers de grands enjeux. Près des deux tiers des crédits de paiement sont consacrés à l'enseignement et à la transition écologique.

Avec le détail, à savoir :

- enseignement 63%
- culture et sport 12%
- action sociale, cadre de vie 7%
- aménagement du territoire 10%
- prévention sécurité 1%
- du non ventilé pour 7%

Ces dépenses d'investissement sont couvertes par des recettes en assurant l'équilibre et à hauteur de 33% par des subventions notifiées de :

- 17% par des produits de cession prévus par compromis
- 11% par le FCTVA et la taxe locale d'équipement
- 7% par l'autofinancement dégagé
- et par un emprunt d'équilibre qui représente 32% de ces recettes.

Au niveau de la dette, le stock au 1^{er} janvier 2025 devrait s'établir à 3 700 000 € en baisse de 6% sur un an.

Le taux d'endettement de la commune devrait se situer au 1^{er} janvier 2025 à 58.4% du produit prévisionnel de la capacité d'autofinancement alors que le taux moyen de la strate des communes s'établit en 2023 à 57.1%.

Le remboursement annuel du capital de la dette est proposé en prévision à hauteur de 263 000 € et est couvert par les fonds propres de la commune à hauteur de 202 700 € auxquels il convient d'ajouter le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée prévue à hauteur de 280 000 € et le produit des cessions à hauteur de 635 000 €.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Au niveau de l'emprunt que vous aviez prévu, que vous n'avez pas encore tiré et que vous allez faire en 2025, je ne sais plus si c'est celui qui est à taux variable en partie ou du taux fixe.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Les deux emprunts sur les deux enveloppes étaient à taux fixe, mais effectivement il y avait une part de variable de non-mobilisation.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Quand comptez-vous débloquer l'emprunt ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Début janvier

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

D'accord. Quel est le taux ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

On vous le donne très en détail, mais on est autour de 4%

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Est-ce que, par rapport au moment où vous avez conclu l'accord avec la banque pour ce prêt, le taux a évolué à la hausse ou est-ce qu'il était bloqué au moment de la signature de l'emprunt ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

A la contractualisation, le taux fixe était connu. Ce qui pouvait jouer au niveau des intérêts, c'est la phase de non-mobilisation avec les indemnités actuarielles du fait de ne pas mobiliser les tranches ou d'en mobiliser une partie. En fait, il devient fixe à partir du moment où on le consolide. On aurait pu prendre 300 000 €...

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Sauf que le fait que l'on n'ait rien mobilisé pendant presque un an, qu'est-ce que cela coûte à la commune ?

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

On va vous donner le détail, mais cela coûte des indemnités actuarielles

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Quel est le montant ? C'est important

Intervention de Monsieur François COMES

Je pense que nous avons balayé ce budget.

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal **DECIDE PAR 18 VOIX POUR ET 10 VOIX CONTRE** (Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Anne LECLERCQ, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Jean-Christophe BOUSQUET, Florent GALLIEZ, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Jean-Marc PACULL, Rose-Marie QUINTANA) le budget principal de la commune 2025

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Normalement avant le vote du budget, on ne va pas refaire le scénario de l'année dernière, on doit voter les subventions aux associations.

Intervention de Monsieur François COMES

Ça va se faire après.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur PACULL a raison dans la mesure où les subventions font partie d'une ligne budgétaire

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Le taux fixe de l'emprunt est de 4,25%

12 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Pour les membres du conseil municipal qui font partie d'une association, doit-on les faire sortir ou simplement leur demander de s'abstenir de voter ?

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Normalement, c'est s'abstenir de voter.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Je vous communique les montants attribués aux associations, à savoir :

AAGEF	1700
ACCA	1500
AMICALE CYCLISTE	600

ANCIENS COMBATTANTS	200
AOP PETANQUE	300
APEEP	400
APEM	400
ARTS EN SCENE	2000
ASPAVAROM	500
ASSOCIATION NOUVELLE DES PIEDS NOIRS DU BOULOU	200
AUX DOIGTS CREATIFS	200
BOULOU PETANQUE	200
BOXING CLUB	1000
BSFC	20000
CC LE BOULOU	13000
CHŒUR SERENATA	500
CLUB LOISIRS ET SOLIDARITE	300
COLLA SARDANISTA ALBERA DANSA	200
COLORINE	200
ECOLE DE RUGBY DU BOULOU	500
ENTENTE VALLESPER BASKET	800
ESCOLA DE CATALA	3000
GAME EN VALLESPER	100
GR LE BOULOU	16000
JARDIN INTERGENERATIONNEL	1200
JUDO CLUB LE BOULOU	2000
L'ATELIER DES TOUT-PETITS	400
L'ATELIER DE PEINTURE	200
LES CHATS SANS TOIT	400
LES FOULEES CATALANES	1000
LES P'TITS LOUPS	400
MOTO CLUB LE BOULOU	7000
RASED	600
UNIVERS DANSE	1000
UNRPA	300
VIBRACAO CAPOEIRA	200
VIGATANES DEL VOLO	1000
COS	35000
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	4000
COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	7000
TOTAL	125500

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Quel montant a demandé l'école de rugby du Vallespir ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Je n'ai pas les montants demandés

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

C'est quand même vous qui avez étudié ces demandes ?

Il me semble qu'il y a beaucoup d'enfants de la commune et le montant me paraît relativement faible.

Il serait intéressant de connaître le montant demandé.

Vous demandez aux associations de monter un dossier qui est de plus en plus complexe. Madame MOSSÉ, vous validez les dossiers. Vous pouvez vous attendre à avoir cette question-là.

Depuis le début du conseil municipal, on nous répondra « un jour peut-être »

Monsieur MARCELO, vous pouvez ricaner. Je ne vous manque pas de respect, je demande en retour la même chose. Monsieur le Maire, c'est à vous de faire respecter cela.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

L'école de rugby avait demandé 4 500 €.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pour le comité des œuvres sociales, j'avais cru comprendre que vous aviez comme projet de rejoindre le COS départemental.

Où en êtes-vous ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Cela n'a pas avancé.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Donc, ça reste municipal.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

On arrive à un total pour l'attribution aux associations de 125 500 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Globalement, toutes les demandes reçues ont été instruites ? Il n'y a rien en stand-by ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Je crois qu'il y a encore quelques associations en stand-by que l'on a rappelées car les dossiers n'étaient pas complets.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Est-ce que vous avez notifié les refus ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Non, pas encore

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Mais, vous les notifiez ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Je pense que oui, mais ce n'est pas une obligation

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ça s'appelle la politesse

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année
2025

10 – BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT 2025

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

C'est un budget total de 1 148 000 €.

En section de fonctionnement, 250 000 €

Au chapitre 011 2 000 € en prestations intermédiaires

Au chapitre 012 35 000 € c'est du personnel détaché

Au chapitre 65 800 € c'est la cotisation du SPANC

Au chapitre 68 53 000 € ce sont les amortissements

Au chapitre 23 60 000 € pour le virement à la section d'investissement

Pour les recettes c'est 145 000 € pour les votes et autres produits

30 000 € pour les produits de gestion courante

75 000 € pour les opérations d'ordre entre sections

En section d'investissement, 898 268 € c'est l'installation de la REUT
avec 75 000 € d'opérations ordre de transfert entre sections

Pour les recettes c'est 672 268 € pour des subventions d'équipement que je peux vous détailler :

- 150 000 € de la Région, 76 268 € du Département et 446 000 € de l'agence de l'Eau

Il y a 13 000 € de FCTVA

60 000 € de virement entre sections

153 000 d'amortissements

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas de questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal **DECIDE PAR 18 VOIX POUR ET 10 VOIX CONTRE** (Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Anne LECLERCQ, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Jean-Christophe BOUSQUET, Florent GALLIEZ, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Jean-Marc PACULL, Rose-Marie QUINTANA) le budget annexe de l'assainissement 2025

11 – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Comme vous le savez, il y a transfert au 1^{er} janvier. Il n'y aura pas de budget 2025 et la clôture se fera par le compte administratif 2024.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Sur le budget de l'eau, j'aimerais savoir si vous avez pu terminer tout ce que le SIAEP attendait.

Monsieur le Maire, vous avez quand même réussi un double salto arrière pour arriver à mécontenter à la fois les élus tous autour de cette table, en tout cas les élus d'opposition dont je fais partie et les membres du SIAEP.

Après un 49.3 municipal manifeste au printemps, pour intégrer le SIAEP alors que l'on demandait des comptes et que j'étais partisane de demander quelle était le coût pour la commune si on demandait juste un approvisionnement sur le besoin supplémentaire en eau sachant que nous avons un puits. C'est-à-dire savoir s'il était possible, non pas d'adhérer à tout le circuit, mais de se contenter du nôtre et de garder un peu d'autonomie pour pallier l'éventuel déficit en eau à cause de la sécheresse et du réchauffement climatique. Quand on a une télévision, tout le monde sait ce qu'il en ait au niveau de l'environnement.

La seule chose que je demandais c'étaient des chiffres. Voir s'il valait mieux payer un peu plus cher juste l'eau en plus, pas se précipiter avant le 1^{er} janvier 2026 puisque VEOLIA on l'avait jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

On se précipite, et en avril puisque vous aviez promis l'adhésion du SIAEP au SIAEP, vous faites passer cela en force en conseil municipal. Nous avons passé trois conseils municipaux là-dessus.

Je suis déléguée à l'eau avec Monsieur DUGNAC. Il y a quelques jours, j'assiste à la première réunion en tant qu'invitée car on sera intronisé dans le SIAEP à partir du 1^{er} janvier. Quand on arrive, on nous dit « Le Boulou, bienvenue on va pouvoir discuter ». J'apprends qu'en fait eux-mêmes sont un peu inquiets car ils nous parlent de

transfert comptable un peu hasardeux, nous disent qu'ils sursoient à ce transfert car ils n'ont pas les chiffres, sachant que depuis le mois d'avril, on est censé être au point.

Je continue à être inquiète sur les chiffres globalement et je m'en suis émue tout à l'heure.

Je ne parle pas plus en conseil parce que de toute façon entre le fait que manifestement depuis autant d'années les dossiers sont aussi mal préparés et que nous n'aurons pas de réponses à nos questions, j'évite de perdre plus de temps sur des réponses que je n'aurais pas.

J'aimerais savoir où l'on en est pour ce budget de l'eau, car pour l'instant au SIAEP tout est un peu en suspens en attendant de savoir quels sont les chiffres du Boulou.

Intervention de Monsieur François COMES

Effectivement, j'entends bien les dispositions rappelées par Madame QUINTANA.

L'exigence de sécheresse qui nous a été imposée par le changement climatique faisait qu'avec le puits dont vous parlez à juste titre, on aura peut-être des soucis dans un futur proche. C'est pour cela que cette adhésion me paraissait indispensable pour une mise en sécurité de l'alimentation en eau du Boulou.

Sur la partie chiffrage, je demanderais à nos services de regarder sur les dispositions à venir en même temps avec le SIAEP et vous en tant que délégués de l'eau. On vous communiquera les dispositions internes du budget de l'eau afin que vous puissiez le transmettre dans de bonnes conditions.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Ce n'est pas une question de bonnes conditions, c'est une question d'anticipation. Et la question de se rattacher à ce réseau existant pour ne pas être uniquement dépendant du puits du Boulou, je l'entends. Je n'ai pas envie que l'on soit à sec, sans eau dans les robinets, que les gens ne puissent pas boire, qu'ils ne puissent pas se doucher. L'eau est un élément essentiel à la vie.

Le but n'est pas de se retrouver en restrictions ou avec des tickets de rationnement d'eau, que ce soit clair.

La question était le coût de l'eau et c'est de pas avoir de l'eau à n'importe quel prix.

Ce que j'ai demandé en début 2024, comme déjà le projet était dans les tuyaux, c'était si on paye l'eau du puits du Boulou à un prix X et qu'en se rattachant à un circuit, ce prix augmente car on a une mutualisation et que l'on rentre dans un circuit plus grand et que nous ne sommes pas les seuls à décider, et que fatalement comme nous sommes que deux sur Le Boulou avec tous les délégués des autres communes, on n'aura pas droit au chapitre.

Est-ce qu'il était possible, c'était ça le chiffrage que je demandais depuis des mois et je me suis renseignée auprès du SIAEP et c'était une option possible, de conserver le système au Boulou et de ne faire que rajouter, certes à un tarif au m³ encore plus élevé, mais que sur le surplus ?

J'avais demandé qu'une projection soit faite du surplus potentiel, puisqu'on sait qu'avec le SCOT, avec les règles en matière d'urbanisme, l'augmentation de la population autorisée n'est pas de plus de 1% par an sur dix ans, etc..., avec les moyennes et tous les chiffrages, mais je vais vous épargner.

Sachant que l'on ne pourra pas dépasser tant de population supplémentaire au Boulou par an pour des raisons de réseaux, d'aménagement. Légalement, sur dix ans, cela veut dire que l'on pouvait faire une projection sur les besoins en eau.

On a des moyens, des statistiques sur les besoins en eau par personne.

J'ai demandé des mois durant de faire un tableau comparatif entre si on paye le surplus plus cher, est-ce que globalement cela fait plus cher ou moins cher qui si on rentre dans le SIAEP ?

On rentre dans le SIAEP dans quelques jours, et on n'a toujours pas ce chiffrage.

On a pris une décision sur la base de chiffres qui n'étaient pas clairs et sans avoir tous les éléments, même tous autour de la table opposition ou majorité, pour prendre ces décisions.

Pour moi, prendre une décision sans connaître tous les tenants et les aboutissements, cela me dérange.

Je n'ai pas voté contre, je me suis abstenue. Je ne peux pas poser une décision si je n'ai pas tous les éléments.

Peut-être que c'est plus avantageux, mais je ne sais pas.

J'arrive au SIAEP et ils me disent « comptablement on ne sait pas. Vous allez avoir un collège, il va y avoir un certain nombre d'éléments. Où en êtes-vous avec votre système d'eau ? Dans quel état est-il ? Quels travaux à faire ? » Même eux sont inquiets.

Aujourd'hui, ce que je constate encore et toujours c'est que l'on fait tout à la va vite, mais sans finalement faire ce qu'il faut. On peut prendre des décisions dans l'urgence mais pas sans réfléchir et pas sans préparation.

Donc, aujourd'hui on prend acte qu'à partir du 1^{er} janvier on rentre dans le club du SIAEP, félicitations.

Maintenant, je sais qu'à la prochaine réunion et on l'avait déjà dit la dernière fois « ne vous inquiétez pas, il y a un conseil municipal où on va voter le budget, on va faire le transfert et vous aurez les chiffres ».

Les chiffres, nous ne les aurons pas. Ce n'est pas grave, c'est mon métier d'aller au combat, je suis un gladiateur professionnel, j'y vais pour défendre Le Boulou et je n'ai pas vraiment de casquette. Mais, en attendant cela reste inconfortable.

Intervention de Monsieur François COMES

Nous avons déjà voté sur ce point au mois de juin dernier. Toute l'évolution du prix a également été votée avec une évolution sur dix ans pour revenir à quelque chose de rationnel aussi avec des économies d'eau qui seront engendrées derrière.

L'idée générale est de se raccorder, mais aussi avec l'augmentation de la population, on aura aussi des économies d'eau.

Cela fait partie d'une simulation et je suis désolé si cela n'a pas été transmis, et ce n'est pas directement de mon fait.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Nous sommes en démocratie, et tout est de votre fait car vous êtes le Maire, le conducteur du véhicule.

Intervention de Monsieur François COMES

Je demande à mon directeur que l'on fasse le nécessaire pour compléter la donne.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Malheureusement, je ne vais pas revenir sur ce qui a été voté. Je m'interroge...

Coupure de micros

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

A la réunion, il y avait la trésorerie, donc l'administration fiscale et pas la ville de Céret.

Je pense que c'est une coquille, rassurez-nous, merci.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

L'ensemble de la trame tient la route à l'exception de ville qui n'aurait pas dû apparaître. Cela aurait dû être à la demande des services comptables de Céret.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

La phrase tient la route, mais ce n'est pas la vérité.

Est-ce que quelqu'un relit les délibérations avant qu'elles soient présentées ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On compte sur vous pour le modifier.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Rassurez-vous, on relit. Il y a beaucoup de délibérations et il peut arriver qu'il y ait des coquilles

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je confirme qu'il y en a beaucoup car à quatre jours de Noël, c'est vrai que vous nous avez gâtés.

Je ne vais pas revenir sur ce qui a été dit à plusieurs reprises en conseil municipal, notre position était claire.

Le transfert dont vous parlez, je suppose qu'il faut que vous acheviez le compte administratif 2024 ?

Techniquement, comment faites-vous avec le SIAEP ?

Vous allez achever le compte administratif en février.

Quel est le rétro planning pour l'intégration du Boulou dans le budget 2025 afin de pouvoir bénéficier de travaux, d'investissement, etc... ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Le compte administratif se fera avant fin mars.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Il serait malheureux et dommageable car eux vont dresser leur propre budget de la structure du SIAEP. Si nous n'avons pas les résultats définitifs du compte administratif, cela risque de manquer.

Je vous alerte. On profite des fêtes mais après il faut vite s'y remettre.

Pour la clôture du budget de l'eau, nous serons contre car nous étions contre le transfert au SIAEP au 1^{er} janvier 2025.

Ce qui est spécifique à ce budget et ce qui réellement va poser un problème, c'est la revente de l'eau au Mas Roué.

Est-ce qu'il n'était pas utile de garder le budget annexe ? Car acheter de l'eau à la communauté de communes puis la revendre aux habitants du Mas Roué, sans budget de l'eau, cela va demander des écritures comptables limites, alors que l'on aurait pu laisser le budget.

On va facturer de l'eau sur un budget municipal

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal **DECIDE PAR 18 POUR 9 VOIX CONTRE** ((Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Anne LECLERCQ, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Jean-Christophe BOUSQUET, Florent GALLIEZ, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Jean-Marc PACULL) **ET 1 ABSTENTION** (Rose-Marie QUINTANA) la clôture du budget annexe service de l'eau

13 – APPEL A PROJET DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET DOTATION SPECIALE D'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) : APPROBATION DES OPERATIONS ET DES PLANS DE FINANCEMENT DE LA VILLE DU BOULOU 2025

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Le 23 octobre 2024, les services de la préfecture ont transmis l'appel à projet pour l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au titre de l'exercice 2025.

Les conditions d'attribution de ces subventions pour la campagne 2025 précisent que seront retenus : les opérations ayant fait l'objet d'une réflexion approfondie et qui sont prêtes à démarrer dès le début de l'année 2025.

Il y a un certain nombre de critères à respecter, à savoir :

- être parmi les catégories d'opérations éligibles,
- être suffisamment matures pour que le dossier de demande d'aide soit conforme aux modalités et calendrier de dépôt des dossiers fixé au 31 décembre 2024,
- enfin, pour toute demande d'attribution de la DETR ou de la DSIL pour l'exercice 2025, le dossier doit obligatoirement être constitué d'une délibération du conseil municipal, visée par le contrôle de légalité, adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement (plan de financement). Une décision du maire ne pourra être respectée que si le conseil municipal a approuvé au préalable l'opération et ses modalités de financement.

Dans ces axes communaux à forts enjeux, la ville du Boulou souhaite mobiliser ces deux dispositifs sur trois opérations.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Avant de les détailler, vous disiez que ces projets devaient être mûrement réfléchis, pensés, mis autour de la table. Je découvre ces projets. Il y a des commissions urbanisme qui sont faites, notamment une pour le PLU qui a été reportée. On ne sait pas trop quand elles vont avoir lieu.

Là, cela a été mûrement réfléchi entre vous et on le découvre trois jours avant le conseil municipal.

Là encore, la méthode n'est pas dans le sens d'une démocratie et faire un peu participer les oppositions.

Madame MOSSÉ, vous faites la moue, mais sincèrement c'est ce que je pense et je trouve que c'est vraiment dommageable.

On va traiter de l'appel à manifestation d'intérêt, c'est très bien mais on le découvre là. Vous l'avez découvert avant car il y a une publication dans la presse.

Pourquoi ne pas le mettre sur la table au moment des commissions ?

Pourquoi vous ne convoquez pas ces commissions afin que nous puissions tous participer ?

Pourquoi on découvre depuis le début de votre mandat tout ce qui se passe deux jours avant le conseil municipal ou par nos réseaux ?

J'ai été surpris de découvrir l'appel à manifestation d'intérêt que l'on va traiter et que vous allez simplement nous présenter, alors que nous avons eu des commissions urbanisme pour parler du PLU avec le cabinet d'architectes. Et que finalement l'équipe majoritaire soit dans l'incapacité de projeter une quelconque vision de ce qu'ils voient du développement de la commune.

Je ne sais pas trop pourquoi cette commission urbanisme a été reportée. Là, on nous présente un projet en disant dans la délibération « c'est un projet qui a été mûrement réfléchi ».

Vous l'avez mûrement réfléchi peut-être tous ensemble. Nous on le découvre aujourd'hui.

Et ça c'est depuis le début du mandat.

Intervention de Monsieur François COMES

Nous avons quand même fait des commissions

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, les débats sont cordiaux et on essaie de ne pas mettre plus de mauvaise foi s'il vous plait. Cela fait bien longtemps que les commissions....

Intervention de Monsieur François COMES

Arrêtez ça, des commissions il y en aura d'autres en 2025.

Il faut savoir que ces dernières semaines, on était un peu chargé les uns et les autres

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Nous aussi, on est chargé. On travaille Monsieur le Maire. On prend des journées de congés pour travailler les conseils municipaux.

Est-ce que vous nous avez entendu nous plaindre ?

Intervention de Monsieur François COMES

Il fallait mettre des choses en état pour aller chercher les financements. Sachant que nous avons aussi des particuliers, notamment sur l'entrée nord d'en Cavallès, car vous savez que dans le permis d'aménager un giratoire devait se faire.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On ne le sait pas car nous ne l'avons pas vu le permis d'aménager. Vous nous l'avez présenté quand ?

Intervention de Monsieur François COMES

Il y a eu des discussions.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

D'accord, le matin je ne viens pas boire le café avec vous au PMU

Intervention de Monsieur François COMES

Nous sommes en train de chercher les financements.

Au mois de janvier, nous ferons des commissions urbanisme car il faut faire avancer le PLU

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous avez bien compris que la commission doit être en amont de la présentation au conseil municipal ?

Je n'ai jamais entendu de la bouche des conseillers municipaux de la majorité, une piste d'athlétisme, moi à titre personnel.

Quand je vois que le projet est mûrement réfléchi pour une piste d'athlétisme qui sort là, car il faut faire une demande de subvention avant le 1^{er} janvier 2025 pour espérer avoir de l'aide de la DETR, excusez-moi d'être choqué.

Et, une piste d'athlétisme à 74 000 €, cela a sacrément baissé les pistes d'athlétisme.

A l'époque où nous faisons tous partie d'une belle et grande équipe, avec Messieurs FAUCON, COMES, MARCELO on avait fait une simulation et cela représentait 600 000 € pour une piste homologuée, nous ne l'avons pas faite d'un coup.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Là ça va être le revêtement par rapport à la REUT

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Le revêtement de quoi ? Vous refaites à l'identique

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Non, cela va être refait de manière à avoir une piste d'athlétisme

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

On est sur le même degré d'impréparation. Vous demandez des subventions pour des projets qui sont non seulement pas aboutis mais pas réfléchis.

Monsieur le directeur général des services, si je vous demande de nous présenter le projet, êtes-vous en capacité de me proposer une projection, etc... ? Je suis sûr que non.

L'entrée de ville, on s'est demandé ce que c'était. Car on s'est dit la zone d'en Cavallès, c'est la compétence de la communauté de communes. On a cherché, pourquoi ? Quelle entrée ?

Intervention de Monsieur François COMES

Je vous rappelle que la compétence de la communauté de communes s'arrête au panneau d'entrée du Boulou.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ah parce que là c'est précisé, vous êtes hallucinant quand même. Je pense être un conseiller municipal studieux, vous ne pouvez pas me l'enlever. On travaille les dossiers, vous ne pouvez pas nous l'enlever. On se pose la question, donc j'imagine bien les autres.

Donc, il s'agit de quoi ?

Intervention de Monsieur François COMES

Je vous rappelle que c'est un carrefour

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous nous rappelez des choses que nous n'avons jamais entendues, cela devient fatigant. Vous ne nous rappelez pas, vous nous informez Monsieur le Maire

Intervention de Monsieur François COMES

Au départ, un giratoire était programmé, pour le moment il ne tient pas la route car le projet Vaills ne se réalise pas. Je n'ai pas peur, c'est la réalité des choses.

L'espace Escarihuela avec la partie d'en Cavallès côté est a besoin d'avoir aussi un accès côté ex RD 900.

Le giratoire coûte une fortune et pour éviter cette grosse dépense, on fait une entrée nord.

C'est un peu ça l'idée.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Donc, vous envisagez un décroché à droite des transports Ruiz pour reprendre à gauche vers Action et la zone Escarihuela, c'est ça ?

Intervention de Monsieur François COMES

Pour reprendre la bretelle d'Escarihuela qui était sur le projet de giratoire.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

En sens unique, je suppose ?

Intervention de Monsieur François COMES

Ce sera en sens unique.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, vous vous rappelez quand nous en avons parlé ? Cela n'a jamais été évoqué. Le permis d'aménager, vous l'avez. C'est normal car vous êtes service instructeur et vous le transférez à la communauté de communes. Donc, on ne peut pas savoir ce genre de choses. Au bout d'un moment, il faut arrêter de nous prendre pour des imbéciles. Nous sommes à quatre jours de Noël, nous essayons d'être cordiaux, mais on ne peut pas non plus tout entendre.

Intervention de Monsieur François COMES

Je reste cordial de mon côté et je vous dis quand même que l'ensemble de ces documents est accessible sur le site de la Mairie. A partir de là, on peut quand même connaître quel était le projet de la maison Escarihuela. Et un giratoire avait été validé en commun lors d'une commission entre Escarihuela et Vaills. En attendant que le projet de Vaills sorte, on verra par la suite.

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Donc le détail par rapport au premier projet est la piste d'athlétisme. On demanderait à l'État sur la DSIL 44 000 € et au conseil départemental 15 000 €. Il resterait un autofinancement de 15 000 €

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je suis obligé de vous demander. La piste d'athlétisme comprend combien de couloirs ? C'est six ou huit couloirs pour qu'elle soit homologuée. Huit couloirs à 74 000 € ? Le revêtement c'est quoi ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est un revêtement complémentaire par rapport à la réparation de la piste.

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

Excusez-moi, Monsieur COMES, personnellement je la découvre cette piste d'athlétisme. Je l'ai découverte il y a peu de temps et je ne la comprends pas non plus. Je m'inquiète un peu.

Intervention de Monsieur François COMES

On a parlé REUT et réfection de voiries sur l'ensemble de la voie.

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

Pas de la piste d'athlétisme et je le regrette

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Cela me fait plaisir mais cela m'inquiète car si vous adjoins à la majorité, vous le découvrez en conseil municipal, c'est inquiétant. En même temps, c'est conforme à ce que je vois et ce que je pense. J'aimerais avoir l'avant-projet de la piste d'athlétisme à 74 000 €. Je peux vous dire que lorsque nous avons fait l'étude avec Monsieur OLIVE, nous étions sur des montants nettement plus élevés, à savoir du fois 10. Donc, je suis extrêmement surpris du montant. C'est là que je me dis que le projet mûrement réfléchi, sachant qu'un de vos adjoints n'est même pas au courant, est réfléchi de rien du tout.

Intervention de Monsieur François COMES

Je rappelle que c'est le projet REUT global et qu'il a déjà été présenté.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

La REUT ne fait pas courir les athlètes autour d'un stade avec une piste d'athlétisme conforme et homologuée pour des compétitions ou alors ça a changé.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Pour la REUT, des questions ont été posées. Chaque fois « le poisson a été noyé dans l'eau de la REUT peut-être ». Nous n'avons jamais eu de réponses sur les différents réseaux. Vous avez fait la langue de bois et vous n'avez jamais répondu.

Intervention de Monsieur François COMES

On demandera au directeur des services techniques de nous remettre le projet complet

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Monsieur PACULL, vous l'avez le projet de la REUT car vous l'avez monté.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Si c'est Monsieur PACULL qui a monté le projet, on verra directement avec lui afin qu'il nous explique.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Sauf que j'ai changé de côté et que personne ne s'est approprié le dossier.

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Sauf que Monsieur PACULL étudiait ses dossiers tout seul

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Sur le deuxième projet entrée nord de la ville, il serait demandé à la DETR 81 588 € avec un autofinancement de 54 392 € pour une opération à 135 980 €

Sur le troisième projet enrochement des berges du Tech suite aux travaux de la rue Neuve, il serait demandé à la DETR 30 248.45 €, les fonds vert 34 420.65 €, le conseil départemental 18 774.90 € avec un autofinancement de 20 861 € pour une opération à 104 305 €

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Il n'y a pas de fonds de concours sollicités ?

Intervention de Monsieur François COMES

Pas sur ces ouvrages-là car c'est du renforcement de talus et je pense qu'il n'y a plus d'enveloppes à la communauté de communes.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Le terme est magnifique « embellissement et sécurisation berges du Tech ». C'est juste la partie de l'enrochement ?

Intervention de Monsieur François COMES

C'est le renforcement du talus entre la rue Gambetta et la rue de la République.
Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal **DECIDE PAR 18 POUR 9 VOIX CONTRE** ((Sylvaine RICCIARDI-BRAEM, Anne LECLERCQ, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Jean-Christophe BOUSQUET, Florent GALLIEZ, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Jean-Marc PACULL) **ET 1 ABSTENTION** (Rose-Marie QUINTANA) l'appel à projet DETR et DSIL 2025

Intervention de Monsieur François COMES

Vous votez contre ? C'est quand même pour le devenir.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Le devenir de quoi ? La piste d'athlétisme on la découvre

Intervention de Monsieur François COMES

Elle était déjà faite, c'est simplement un revêtement supplémentaire pour l'aménager, et c'est un plus.

Intervention de Madame Rose-Marie QUINTANA

Je m'abstiens car je ne peux pas être pour ou contre un projet si je n'ai pas d'éléments. Pour moi, le procédé n'est pas normal. C'est vrai en 2024 ça s'est amélioré car il y a des commissions auxquelles vous assistez et je vous en

remercie. On peut au moins vous poser des questions directes. C'est vrai que souvent vous n'avez pas plus de réponses mais vous donnez l'impression de vous y intéresser un peu plus. Félicitations pour cette bonne résolution. J'espère que vous en prendrez encore de meilleures pour 2025, car après c'est quand même la commune qui en souffre.

Donc, je m'abstiens, car à chaque fois il y a de plus en plus de suspens lors des conseils municipaux. On découvre des projets, on nous demande de nous prononcer sur des choses de façon un peu incertaine. Je reste sur mon abstention.

Intervention de Monsieur François COMES

Très bien, on continuera en 2025. Nous avons terminé sur ce point-là. Je donne la parole à Monsieur GREZES pour le point suivant « création de la régie municipale pour Le Majestic ». Hier, nous avons signé l'acte définitif avec l'ancien propriétaire.

14 – CREATION DES STATUTS DE LA REGIE MUNICIPALE « LE MAJESTIC, LA FABRIQUE PYRENEENNE DU SPECTACLE VIVANT »

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

Suite à la décision prise en conseil municipal du 5 novembre dernier d'acquérir le cinéma Le Majestic, l'objectif est aujourd'hui de permettre à ce lieu le meilleur des fonctionnements. Ainsi conformément aux orientations prises par la municipalité après avis du comité de pilotage, il a été choisi la solution de reprise en régie des activités cinématographiques et théâtrales.

Une régie dotée de la seule autonomie financière sera donc créée et administrée conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales. Elle sera chargée de l'exploitation d'un service public à caractère administratif et sera créée à compter du 1^{er} janvier 2025.

Considérant l'avis du comité social territorial rendu en séance du 22 novembre dernier, il vous est ainsi demandé d'autoriser la création de la régie directe municipale dénommée « Le Majestic, la fabrique du spectacle vivant » telle que présentée dans les rapports et les statuts annexés à la présente délibération.

D'assurer le suivi de ce service public administratif à travers un budget annexe selon l'instruction comptable publique M57, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération et charge Monsieur le directeur général des services de l'exécution de la présente délibération.

Avez-vous des questions ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pas sur le fondement car j'étais bien entendu favorable. C'est sur le rétro planning, on crée la régie mais je suppose que par la suite on va devoir créer les statuts, la composition du conseil d'administration, etc...

Quelle est la temporalité de tous les événements ?

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

Une manifestation publique est prévue, car il faudra parler de la programmation pour le cinéma, car on a prévu deux séances par semaine.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je vous pose la question parce qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, l'exploitant ne peut plus faire de séances, etc... Combien de temps le cinéma ne va pas fonctionner ? Comment on va réduire ce temps-là ?

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

On avait prévu du 1^{er} janvier au 28 février pour tout mettre en place.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

D'accord. On sera prêts ?

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

On fera tout pour

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est une question directe. Cela risque de se voir car si nous ne sommes pas prêts, le cinéma ne pourra pas ouvrir.

Pendant deux mois, la salle sera fermée le temps que tout se mette en place.
Est-ce que le recrutement qui avait été évoqué pour ce poste-là a été fait ? Si oui, merci de nous le dire.
A quelles dates les comités de pilotage se réunissent à nouveau ? En janvier, je suppose ?

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

Ce sera plutôt fin janvier. Et la première question ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Lors du dernier comité de pilotage, il a été évoqué le besoin, que moi je ne partageais pas, de recruter quelqu'un pour gérer notamment la programmation du cinéma.

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

C'est en cours.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Pour revenir sur la forme de la délibération qui est présenté, je ne suis pas boulounenc de racine, si on prend le site Géo Portail, on voit que dans les années 50/60 et en regardant la rue Méditerranée, on s'aperçoit que c'est une route agricole. Donc, je ne vois pas ce que cela vient faire dans cette délibération. On nous dit que le cinéma est situé rue de la Méditerranée, ou alors c'est que le cinéma va être déplacé ? Je ne comprends pas.

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

C'est une coquille. Le cinéma est situé 17 avenue du Général Joseph Santraille

Intervention de Monsieur François COMES

La correction sera faite.

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** la création de la régie municipale « Le Majestic, la fabrique du spectacle vivant »

Intervention de Monsieur François COMES

On va passer aux différents points à aborder en matière d'urbanisme.

Avant toute chose, on a été tenu de vous envoyer les contrats de concessions à la SPL PO un peu rapidement.
Etes-vous d'accord pour les examiner ce soir et les soumettre aux votes dans la soirée ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je n'ai pas compris votre question.

Intervention de Monsieur François COMES

Normalement il y a des délais. Mais c'était un peu plus court pour vous transmettre les contrats SPL PO

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je préférerais que nous le remettions au prochain conseil municipal.

Pour la simple et bonne raison que c'est extrêmement sensible. Il y a énormément d'éléments que nous n'avons pas. Et vous risquez d'être surchargés de questions.

Je vous propose de le remettre à un conseil un peu plus léger.

Intervention de Monsieur François COMES

Je pense qu'il y a quand même des choses qui sont clairement établies dedans. Il n'y a pas de complexité notamment sur la partie...

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Il y a de la complexité, et une fois de plus on découvre tout. Vous nous avez transmis ces documents tardivement sur un conseil extrêmement chargé et qui a été décalé deux fois.

Vous nous posez la question de politesse, je vous réponds que je préfère que ces points soient transférés au prochain conseil municipal.
Ne posez pas la question, si vous n'écoutez pas la réponse.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Le point des votes portait sur l'acceptation de l'assemblée municipale de la réduction du délai de prévenance qui en principe est de cinq jours pour l'envoi des documents et comme les conventions prévues pour ces deux points cités ont été envoyés tardivement, c'est là-dessus que Monsieur le Maire souhaitait porter le vote qui est indépendant ensuite du vote sur la délibération.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous nous posez la question, vous avez la réponse. Vous ne demandez pas à la majorité ce qu'elle en pense ? C'est quand même l'opposition qui subit le retard des envois, ce n'est pas la majorité, et j'espère que vous le savez bien avant.

Intervention de Monsieur François COMES

Simplement vis-à-vis de la SPL PO, même si les documents ont été envoyés tardivement, il faut quand même les passer.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, vous être maître du calendrier des conseils municipaux. Vous les avez décalés, vous nous avez envoyé de la documentation en trois fois. Les arbres que vous avez plantés ont été abattus pour éviter le papier. Ma réponse est non.

Intervention de Monsieur François COMES

Est-ce que nous passons ces points ce soir ou pas ?
Tout le monde est d'accord pour en discuter, car ce n'est pas un projet insurmontable

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, vous êtes tenu par des délais et ils ne sont pas respectés. Ce n'est pas la majorité qui va gagner sur ce vote-là, si quelqu'un dit non c'est non.

Intervention de Monsieur François COMES

Ce n'est pas comme ça que je vois les choses.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Après vous vous étonnez que je fasse la politique de la chaise vide et que je quitte le conseil. Arrêtez d'être léger. On est en conseil municipal, nous ne sommes pas entre copains.

Intervention de Monsieur François COMES

Si cela ne vous gêne pas, je fais une suspension de séance de dix minutes.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Faites une suspension de séance mais nous ne revenons pas, c'est clair ou pas ? On va arrêter les bêtises maintenant.

Vous allez voir votre majorité et leur dire « vous arrêtez vos bêtises et vous votez afin que l'on présente ces points »
Si vous partez, si vous faites une interruption, nous ne revenons pas.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est du chantage, continuons là-dessus. Vu que j'ai les grandes voix de ce monde qui sont en train de se rebeller contre des projets intéressants pour le développement de la commune.

Vous ne voulez pas. Donc, début janvier il y aura un conseil municipal pour compléter la donne.

Vous ne voulez pas accepter ce genre de choses qui n'est pas insurmontable à mon sens et vous exagérez un petit peu

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Cela n'a rien à voir, c'est une histoire de procédure.

Je rappelle que vous êtes Maire. Vous nous indiquez que vous n'avez pas respecté les délais de transmission des pièces. La question s'adresse à l'opposition « est-ce que oui ou non vous acceptez que l'on intègre ces deux points ? ». La réponse est non car les dossiers sont complexes.

On découvre tous les éléments et en deux jours en travaillant, c'est compliqué. Vous le comprenez ?

Il n'y a pas de quoi s'énerver.

Intervention de Monsieur François COMES

Début janvier, vous aurez droit à une commission urbanisme et à un conseil municipal dans la foulée.

Je passe la parole à Monsieur FAUCON pour la parcelle Voivray.

1 – VENTE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AA n°104 DITE « VOIVRAY BOIS »

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

La Commune est propriétaire, sur son territoire, de la parcelle cadastrée section AA n° 104, lieu-dit El Pla, d'une contenance de 7 791 m², située en zone urbanisée UEa du plan local d'urbanisme. Cette parcelle dite « Voivray » est intégrée dans le domaine privé de la commune. Elle est actuellement constituée d'anciens quais de chargement couverts et de deux locaux. Elle est située en entrée de ville, entre la sortie d'autoroute et le Distriport.

Poursuivant sa démarche de valorisation de son patrimoine, la commune a décidé de céder cette parcelle et, à ce titre, a reçu plusieurs porteurs de projets. Parmi eux, les consorts Benjamin Baillat, Benjamin Lassalle, Paul Mathieu, et Pierre Zanuy ont proposé la réalisation d'un complexe sportif plus particulièrement axé autour de la pratique du padel.

La superficie et la situation de la parcelle au carrefour de ces axes routiers aux rayonnements multiples mais éloignée des habitations (pour éviter toute nuisance), offriraient, selon eux, les conditions idéales pour le développement de ce sport en pleine expansion dans le département et ne trouvant pas d'équivalent sur le territoire. Par ailleurs, la communauté de communes du Vallespir a été informée de ce projet et son service dédié au développement économique a confirmé l'intérêt que pouvait présenter un tel projet pour l'ensemble du territoire, d'autant que porté sur une ancienne friche industrielle. A ce titre, les porteurs de projet ont rencontré les services instructeurs intercommunaux en présence de leur architecte et déposé une demande de certificat d'urbanisme opérationnel pour apprécier la faisabilité de leur projet, estimé réalisable selon les contraintes d'urbanisme applicables.

Un avis du Domaine sur la valeur vénale de la parcelle en date du 20/07/2023, toujours valable à la date de la délibération, estime celle-ci à 545 000 € avec une marge d'appréciation pouvant s'appliquer jusque 490 000 €.

Ainsi, après une première proposition d'achat de 490 000 €, un prix de vente a été convenu pour 518 000 €, sous réserve des conditions suspensives suivantes : obtention des fonds nécessaires, octroi d'un permis de construire purgé de tout recours.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur. Les différentes expertises immobilières ont déjà été réalisées à la charge de la commune en juillet 2024.

Il faut se prononcer sur ce projet. Avez-vous des questions ?

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

J'ai quelques questions mais pas sur le projet car il est privé. J'aime beaucoup ce sport et je trouve que sur le territoire cela peut être intéressant.

Ma question est plus politique. Concernant ce terrain-là, Monsieur le Maire ça fait quatre ans que vous nous parlez d'un hôtel. Un compromis avait été signé avec les catalans, et il n'avait pas abouti à un accord de vente.

Après, vous nous aviez dit avoir un autre projet sur une grosse firme en matière de gestion hôtelière, sans suite.

Là, on voit une vente, le prix est relativement conforme et un projet totalement nouveau.

Je suis étonné car cela veut dire que l'on abandonne l'hôtel.

Ce qui me dérange en tant que boulounenc, comme la discussion que l'on avait eue je fais partie des irréductibles gaulois, et j'aime bien que l'on privilégie nos entrepreneurs. Je sais que deux projets différents avaient été déposés sur cette parcelle en son temps, que vous aviez dénoncés car vous vouliez un hôtel à l'époque, vous l'avez dit en conseil municipal, et que cela ne correspondait pas à ce que vous souhaitiez.

Pourquoi vend-on à quelqu'un de l'extérieur alors que l'on n'a pas donné suite à des projets des boulounencs ?

Intervention de Monsieur François COMES

Concernant les projets extérieurs qui n'ont pas abouti sont tombés à l'eau bien entendu. C'était un nouveau projet avec une modernité de dispositions qui correspond bien à ce que l'on doit faire sur notre territoire. C'est l'opportunité, encore une fois, d'une vente avec des gens pas de l'extérieur, car ils sont du secteur territorial.

A partir de là, c'est bien de donner à des gens sur notre territoire cette capacité de devenir. Après, pour la partie hôtelière il y a encore d'autres friches qui existent et qui seront peut-être dédiées à ce genre d'opérations.

Encore cette fois-ci, je rappelle qu'il y a des dispositions sur d'autres terrains pour accueillir, si nécessaire, des demandes pour de l'hôtellerie. Nous en avons besoin pour notre office de tourisme et notre zone touristique de première catégorie.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Sur la finalité, on est totalement d'accord. Sur l'emplacement, vous aviez alerté dès 2020 que pour nous cela paraissait délicat que cette parcelle puisse accueillir un complexe hôtelier de 3 étoiles avec piscine, etc.... Force est de reconnaître que sur le coup nous n'avions pas la vérité absolue, mais on le sentait un petit peu comme ça. Ce que je regrette, c'est que je crois savoir qu'il y avait un projet d'une entreprise locale qui prévoyait une structure sportive, mais peut-être que je me trompe.

Intervention de Monsieur François COMES

Effectivement, mais je n'ai pas eu de retour à mes appels téléphoniques. Cela remonte à quelques mois en arrière. Ce projet est arrivé depuis quelques temps. Comme l'a dit Monsieur FAUCON un certificat d'urbanisme a été déposé et cela donnait une capacité de création à venir, et pour moi cela peut très bien se régler dans l'année 2025.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous avez bien compris que sur le principe de la vente, à qui vous la vendez et pourquoi, cela ne pose pas vraiment de problèmes. Je ne voudrais pas que les « dindons de la farce » soient les entrepreneurs du Boulou au détriment des autres.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Ce qui a quand même de dommageable dans cette action, c'est que la commune possède déjà un terrain de padel qui va être complètement cannibalisé par ce projet. Il faudra peut-être le réorienter vers des tables de ping-pong ou un mini-golf afin de ne pas perdre le terrain.

Intervention de Monsieur François COMES

Les tables de ping-pong y sont déjà. Cela n'a pas le même type de destination, et on est en pleine sortie d'autoroute et en pleine capacité d'accès du Vallespir, et en plein essor actuel. Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** la vente de la parcelle dite « Voivray » pour la réalisation d'un complexe sportif

4 – DEMANDE AUTORISATION D'OUVERTURE DES COMMERCES LES DIMANCHES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

J'informe l'assemblée que Monsieur le Maire souhaite autoriser l'ouverture des commerces situés dans la commune à ouvrir les dimanches dans la limite de 12 dimanches par an. L'arrêté municipal doit intervenir après avis conforme des conseils municipaux et communautaires pour autoriser les commerces de détail de la commune à supprimer le repos dominical de leur personnel pendant un nombre limité de dimanches dans l'année. Les demandes de dérogation émanant de quatre enseignes d'alimentation de détail et de vêtements situés sur la commune sont

- Picard, Leclerc, Disticenter, Maxi Zoo

Les desdites demandes de dérogation concernent 9 dimanches pour 2025, à savoir :

- les 12 janvier, 29 juin, 31 août, 7 septembre, 30 novembre et les 7, 14, 21 et 28 décembre

L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPIC) dont la commune est membre, à savoir la communauté de communes du Vallespir, doit se prononcer sur l'intention du Maire d'autoriser le travail des salariés de certains établissements de commerce de détail de sa commune, pendant un nombre de dimanches compris entre 6 et 12 au cours de l'année. Cet avis du conseil communautaire doit porter sur l'ampleur de la dérogation envisagée par le Maire, c'est-à-dire le nombre de dimanches qui seraient travaillés pendant l'année, sur le choix des dates, ainsi que sur les branches professionnelles concernées par la dérogation municipale.

Si vous n'avez pas de questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** la demande d'autorisation d'ouverture des commerces de la commune du Boulou le dimanche

15 – RENOUELEMENT DES EMPLOIS VACATAIRES JUSQU'AU 4 JUILLET 2025

Intervention de Monsieur François COMES

Ce point est à renouveler afin de sécuriser les abords de l'école élémentaire lors des entrées et sorties des enfants. Je vous propose de créer trois emplois de vacataire à compter du 1^{er} janvier 2025 et ce, jusqu'au 4 juillet 2025. Si vous n'avez pas de questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** le renouvellement des emplois vacataires jusqu'au 4 juillet 2025

16 – ACTUALISATION REGLEMENTAIRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Intervention de Monsieur François COMES

Avez-vous pu examiner les documents qui vous ont été envoyés ?
C'est un point qui doit être fait régulièrement qui est obligatoire et que l'on s'oblige.
Si vous n'avez pas de questions, je vous propose de passer au vote.

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** l'actualisation réglementaire du RIFSEEP

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Au niveau de la mutuelle prévoyance, est-ce que quelque chose est prévu pour la commune ? Sachant qu'il y a un contrat collectif a été fait par le département et qui seraient intéressants pour le personnel

Intervention de Monsieur François COMES

Normalement, il y en avait une et on en reparle encore au niveau du comité social territorial. Cela fait partie des sujets qui sont à traiter

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Le nouveau contrat est passé avec le département

Intervention de Monsieur François COMES

Nous ne sommes pas sur le contrat du département

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Les communes peuvent bénéficier de ce nouveau marché et c'est intéressant pour le personnel. Sauf que nous sommes passés à fin 2024, ceux qui ont une mutuelle en cours ne peuvent pas la résilier, cela repoussera à 2026.

Intervention de Monsieur François COMES

Les ressources humaines ne m'ont pas alerté sur ce genre de choses.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Effectivement, un contrat groupe a été proposé par le centre de gestion. Je pense que beaucoup de collectivité dont la CCV à ce groupement de commandes pour participer à ce marché. Cela n'avait pas été le choix sur la commune pour 2024.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Donc, c'est le choix des élus de ne pas y adhérer.

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Ce choix-là n'a pas été fait

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Est-ce que la proposition a été faite en comité technique paritaire ?

Cela fait partie des droits des employés, Monsieur le Maire. Il fallait quand même leur proposer

Intervention de Monsieur François COMES

C'était à eux de nous le proposer.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est vous l'employeur et c'est vous qui devez donner l'information.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Quand Monsieur BENHAIEM dit que la commune a fait le choix de ne pas adhérer au groupement, est-ce que cela induit que la commune a fait le choix de ne pas faire bénéficier le personnel d'une participation à la prévoyance, pas à la part mutuelle ?

Cela a un impact social et c'est ce qui est arrivé dans la fonction publique d'État. L'État a pris en charge une partie de la mutuelle et c'est en cours de mise en œuvre, une participation à la prévoyance.

Ils se sont aperçus qu'il y avait énormément d'employés « catégorie C » par exemple qui ne pouvaient pas se payer une prévoyance, et qu'en cas d'arrêts maladies, de décès, d'invalidité, ne percevaient rien.

C'était de la solidarité. A moment donné, cela va vous être imposé par la loi.

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Il y a très longtemps, dans la prévoyance on avait voté un complément.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ce n'était pas la prévoyance. C'était une participation de l'employeur pour qu'ils aient une mutuelle. La prévoyance c'est autre chose. C'est lorsqu'il y a un arrêt maladie qui est supérieur à trois mois, etc..., la prise en charge est à 100% avec tout un tas de mesures.

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

C'est quand même quelque chose qui a été présenté à tous les membres qui siègent en conseils communautaires. Vous l'avez validé ?

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Ils ont les deux

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Non, ils n'ont pas les deux

Intervention de Madame Aline MOSSÉ

Si, il y a la participation sur la prévoyance et sur la mutuelle

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Une participation de la commune à la mutuelle, et dans la mutuelle les agents peuvent faire le choix de prendre une prévoyance

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Si vous n'avez pas délibéré, je peux vous dire que j'avais présenté la première délibération pour la participation à la mutuelle et il n'y avait pas la prévoyance

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

Je vais le vérifier mais il me semble qu'il y a une participation de la commune.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur BENHAIEM, si cela était le cas vous ne nous auriez pas dit « la commune a fait le choix de » mais vous auriez dit « pas besoin car la commune l'avait déjà »

Intervention de Monsieur Guillaume BENHAIEM (auxiliaire de séance)

La commune pourrait très bien considérer que plutôt que de passer par le dispositif communal, elle avait un dispositif centre de gestion. Cela aurait pu être le choix d'adhérer au groupement de commandes du centre de gestion et bénéficier du contrat du centre de gestion.

Je vais le vérifier car cela me met le doute

17 – CREATION DU REGIME INDEMNITAIRE DEDIE A LA FILIERE DE LA POLICE MUNICIPALE

Intervention de Monsieur François COMES

C'est la règle qui s'impose à partir du 1^{er} janvier 2025. C'est quelque chose de très réglementaire et qui a été vu avec eux en direct.

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** la création du régime indemnitaire dédié à la filière de la police municipale

6 – CONVENTION D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT RELATIVE AU PROGRAMME ECOPOUSSE 2024/2025

Intervention de Madame Caroline ROCAS

Le programme EcoPOUSSE anciennement « Watty à l'école » est un programme de sensibilisation à la transition écologique à destination des élèves de 3 à 11 ans. Ce programme a pour objectif principal de rendre les élèves acteurs de la transition écologique à l'école comme à la maison en leur permettant d'apprendre à économiser l'énergie et l'eau, d'être les ambassadeurs d'une gestion durable des ressources énergétiques auprès de leur famille.

Le programme a été labellisé par le Ministère de la transition écologique. C'est le premier et le seul programme de sensibilisation des élèves, éligible aux certificats d'économies d'énergie. Le programme Watty à l'école est déployé et soutenu dans les Pyrénées-Orientales grâce à un partenariat depuis maintenant plus de 8 ans, entre la société Eco CO2 lauréate de l'appel à projet national et le Sydeel66.

Créée en 2009, la société Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'économie sociale et solidaire. Sa mission est de sensibiliser les citoyens et les organisations afin d'accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements. Eco CO2 déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des outils de mesure et réalise des études comportementales.

Une convention cadre concernant le déploiement du Programme EcoPousse entre le Sydeel66, la Fédération nationale des collectivités concédantes et Régies (FNCCR) et la société Eco-CO2 a été signée en date du 15 novembre 2024.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Encore une fois, je déplore le désengagement d'ENEDIS sur cette action, car il y a une douzaine d'années quand je travaillais encore offrait ce service aux écoles.

Intervention de Monsieur François COMES

Il y a des choses qui changent.

Intervention de Madame Caroline ROCAS

Aujourd'hui, tout se paye

Intervention de Monsieur François COMES

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** la convention d'organisation et de financement ECOPOUSSE 24/25

5 – REFORME DES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Il n'y a pas grand-chose à dire. Cela nous est imposé par la loi de finances 2024 sur la réforme qui s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2025.

Il faut voter pour permettre à notre délégataire de percevoir cette nouvelle comptabilité de l'eau et de l'assainissement.

Intervention de Monsieur Jean-Marc PACULL

Concrètement, est-ce que nous allons payer plus ?

Intervention de Monsieur Jean-Claude FAUCON

Oui, sûrement. Ils n'ont pas fait une réforme pour baisser

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote

Le conseil municipal **DECIDE A L'UNANIMITE** la réforme des redevances de l'agence de l'eau en matière d'assainissement

Intervention de Monsieur François COMES

Je pense que nous arrivons au terme de l'ordre du jour.

Avez-vous des remarques particulières sur les décisions ?

PRESENTATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « REINVENTONS LE CENTRE-VILLE »

Intervention de Monsieur François COMES

Il s'agit d'une simple présentation avec une ouverture sur le local des entreprises afin de voir si des gens sont intéressés. Actuellement, vous savez que les lois d'urbanisme sont quand même très restreintes et donc on se retourne de nouveau vers les centres-villes. C'est peut-être le moment de libérer un petit peu d'espace pour la reconstruction logement.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Pour ce point, il n'y a pas de vote, c'est une présentation ?

Est-ce que nous pouvons poser des questions ?

Intervention de Monsieur François COMES

On passera par un vote et une délibération à chaque fois qu'il y aura une vente derrière.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

J'espère qu'il n'y aura pas beaucoup de ventes

Intervention de Monsieur François COMES

Il y a beaucoup de bâtiments qui ne servent pas à grand-chose, mais qui coûtent cher, à l'entretien pas beaucoup...

Intervention de Monsieur Stéphane GRAU

Il y a deux tiers des bâtiments qui vont être présentés et qui sont utilisés par des associations de la commune.

Vous ne pouvez pas dire que ça ne sert à rien

Intervention de Monsieur François COMES

Nous en reparlerons derrière

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

C'est vrai que cela part mal car sur l'idée générale nous ne sommes pas d'accord. Dans le lot il y en a mais il y en a qui n'ont rien à faire là.

Intervention de Monsieur François COMES

Il n'y a encore rien de fait

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous l'avez quand même lancé. Nous avons récupéré le dossier sur une plate-forme

Intervention de Monsieur François COMES

Quand vous voyez le nombre d'abonnements, le nombre de consommations, tout ce que l'on a autour de ces bâtiments

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Monsieur le Maire, solder le patrimoine de la commune, notamment le bâti avec le besoin de salles des associations actuelles, etc..., je ne suis pas forcément sur la même longueur d'ondes.

Intervention de Monsieur François COMES

Cela va s'examiner aussi et on ne va pas passer outre

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Vous nous dites que l'on aura un débat au moment de chaque vente. Pour chaque vente, vous passerez avec votre majorité et nous n'aurons pas de débat. Donc, c'est inquiétant.

Intervention de Monsieur Carlos GREZES

Est-ce que l'évaluation de ce que cela pourrait nous rapporter a été faite ?

Intervention de Monsieur François COMES

Avec le service des urbanismes, ils ont fait le tour de ces constructions avec le service des domaines. Le montant, on ne l'a peut-être pas encore reçu.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

La question est pertinente. Est-ce que l'enjeu justifie que l'on vende une partie de notre patrimoine ? Vous l'avez dit ce sont des vieilles bâtisses et en général ça ne vaut pas très cher. Une salle qui est affectée à une association et sur laquelle on pourrait imaginer commune à quelque chose, sans demander à personne. Nous sommes encore capables de porter des projets.

Le dossier est très bien fait. Par contre, je suis étonné qu'il y ait des éléments qui n'y figurent pas alors que cela grève le prix d'acquisition. Je pense par exemple au portage de la grange, et vous savez tous qu'à l'époque c'est nous qui l'avons fait. Le portage financier est à hauteur de 300 000 € et cela devrait déjà figurer sur le dossier, car c'est déjà 300 000 € en plus de la valeur vénale.

Donc, je ne sais pas où vous voulez en venir. On a l'impression que vous nous mettez un début de programme 2026/2032 sans que ce soit très clair. Car finalement vous demandez à tout le monde « vous en pensez quoi, vous ? », « qu'est-ce que l'on pourrait faire de ci, de ça ? ». C'est surprenant, Monsieur le Maire.

Je l'ai lu plusieurs fois. Techniquement le dossier est bien fait, la lecture est surprenante.

Intervention de Monsieur François COMES

Cela fait plusieurs années, plusieurs mois que je souhaitais faire ce genre de choses sur du vieux bâti qui nous coûte très cher et qui n'a pas un intérêt majeur pour le monde associatif.

Et le monde associatif peut se retrouver avec un regroupement autre.

Tout cela se réfléchit et je pense que cela peut donner un sens....

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Je ne suis pas d'accord, et je dis cela sans aucune agressivité, car vous mettez tout dedans. On a eu une discussion par rapport aux panneaux pour la consommation du tabac et nous étions tous d'accord sur le principe, en se disant « pourquoi vous mettez tout Le Boulou, allons-y doucement ».

Pourquoi ne pas réfléchir bâtisse par bâtisse en faisant un appel sur tous les bâtiments que la Mairie possède ? Notamment un qui est notoire, Monsieur le Maire et c'est pour cela que je vous contredis sur votre dernière intervention, c'est l'Hostellerie Catalane car c'est nous qui l'avons achetée quand même. Il y avait un acquéreur, on a préempté, on a acheté à 194 000 €. Je vous rappelle qu'à l'époque cette bâtisse risquait de s'écrouler sans aucun arrêté de mise en péril préfectoral, j'ai vérifié.

Intervention de Monsieur François COMES

Cela ne va pas tarder.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Ça ne va pas tarder. En 2021 la bâtisse ne tenait plus et était bancale. Un montant de 194 000 € acheté par la commune. Je vais être vigilant sur le prix de vente.

Vous mélangez tout et n'importe quoi.

Pourquoi ne pas commencer par les bâtiments inoccupés ?

Là on voit tout et j'ai eu peur de voir les Echards. Il y a des locaux qui sont occupés tous les jours.

Intervention de Monsieur François COMES

C'est une proposition générale et ensuite on verra en fonction du cas par cas.

Je suis désolé mais nous n'arrivons pas à le diffuser. Nous en reparlerons inmanquablement car c'est quelque chose qui est en cours et nous en reparlerons quand cela avancera un petit peu.

Intervention de Monsieur Patrick FRANCES

Franchement, Monsieur le Maire, je suis profondément déçu. Vous faites un dossier qui est bien fait, vous ne pouvez pas le présenter et vous abandonnez la présentation à l'ensemble du conseil municipal. Je pense aux gens qui se sont déplacés pour venir, c'est incroyable. On ne pourra jamais être d'accord.

Intervention de Monsieur François COMES

Effectivement, je pense que nous ne serons jamais d'accord.

Nous allons clôturer cette séance du conseil municipal. Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H25

Le Secrétaire de séance,

Jean-Claude FAUCON

Le Maire,

François COMES